

Déclaration de services



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

Nous sommes une organisation apprenante qui s'appuie sur l'expertise de son personnel et sur les pratiques efficaces validées. Nous misons sur la collaboration et l'innovation pour mieux faire réussir les élèves.



Plus de **4 000** employés réguliers et contractuels dispensent des services de grande qualité.

La CSDHR s'étend sur un territoire de **23**

Plus de **18 500** élèves au secteur Jeunes et des milliers d'élèves adultes.

municipalités qui couvre la MRC du Haut-Richelieu, la MRC de Rouville et la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur.

35 écoles primaires

1 centre de formation professionnelle

7 écoles secondaires

1 centre d'éducation des adultes

1 école spécialisée à mandat régional

Le personnel du centre administratif offre un soutien quotidien aux établissements dans la réalisation de leur mission grâce à l'expertise de 10 services :

- affaires juridiques et communications;
- direction générale;
- organisation scolaire et transport scolaire;
- ressources éducatives aux jeunes;
- ressources éducatives aux adultes, à la formation professionnelle et aux entreprises;
- ressources financières;
- ressources humaines;
- ressources matérielles;
- secrétariat général et archives;
- technologies de l'information.

Notre mission

La Commission scolaire des Hautes-Rivières :

- organise des services éducatifs de qualité;
- veille à la réussite des élèves;
- valorise l'éducation publique;
- répartit les ressources avec équité;
- contribue au développement social, culturel et économique de la région.

Nous accompagnons nos établissements dans la réalisation de leur mission : instruire, socialiser et qualifier.

Notre vision

S'engager, c'est se dépasser ensemble.
Collaborer, c'est apprendre, comprendre, réussir.
Se réaliser, c'est ici que ça se vit.

Nos valeurs

La **cohérence** entre nos engagements et nos actions.
La **bienveillance** qui s'exprime par l'empathie, la compassion et un souci du bien-être des autres.
L'**engagement** de chacun envers notre mission.

Notre engagement

Une approche humaine et professionnelle, un personnel courtois et accueillant.

Toute personne (jeune ou adulte) qui reçoit un service peut s'attendre à :

- être servie avec courtoisie;
- connaître l'identité de la personne à qui elle s'adresse;
- ce que la confidentialité de sa démarche soit respectée;
- ce que sa demande soit traitée avec équité, impartialité et transparence;
- obtenir des explications claires et précises;
- obtenir le soutien nécessaire pour formuler sa demande;
- recevoir promptement un retour d'appel ou un accusé de réception à sa demande;
- être dirigée vers la personne ou l'organisme approprié lorsque ce n'est pas la CSDHR qui est directement responsable de fournir le service dont elle a besoin.

Afin de faciliter l'accès à nos services, nous nous engageons à :

- offrir un accueil courtois dans tous nos établissements et à notre centre administratif;
- ce que les lieux soient facilement accessibles aux personnes ayant des incapacités et à prendre les moyens pour offrir les meilleurs services adaptés disponibles;
- être présents sur Internet afin que les élèves, les parents et la population puissent accéder en tout temps, et de partout, aux services offerts.



Nos services

À la Commission scolaire des Hautes-Rivières, nous offrons des services d'éducation et d'enseignement diversifiés et différenciés en respect des besoins, des intérêts et du projet de vie de nos élèves, jeunes et adultes, de la maternelle 4 ans jusqu'à la formation professionnelle.

Formation générale des jeunes



Les services suivants sont offerts :

- éducation préscolaire et enseignement primaire (des programmes particuliers sont disponibles);
- enseignement secondaire (formation générale, formation axée sur l'emploi et programmes particuliers).

Services complémentaires et d'intervenants spécialisés

Des services sont offerts dans le cadre d'un programme d'enseignement ou dans une offre de soutien personnalisé en fonction des besoins de l'élève :

- animation sur les plans sportif, culturel et social;
- animation de vie spirituelle et engagement communautaire;
- éducation aux droits et aux responsabilités;
- éducation spécialisée;
- information et orientation scolaire et professionnelle;
- orthopédagogie;
- orthophonie;
- psychoéducation;
- psychologie;
- soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire.



Transport scolaire

Près de 10 000 élèves sont transportés chaque jour dans une flotte de véhicules (autobus, minibus, autobus adaptés, berlines) sur un territoire couvrant 23 municipalités.

Les véhicules effectuent près de 800 parcours comportant plus de 3 000 arrêts.

Services de garde

Toutes nos écoles primaires accueillent les élèves avant et après l'école ainsi qu'à l'heure du dîner.

Services pour des besoins spécifiques

Notre personnel détient l'expertise pour soutenir les élèves qui ont des besoins spécifiques :

- accueil et soutien pour l'élève en difficulté d'apprentissage;
- accueil et soutien pour l'élève avec un handicap physique ou intellectuel ou pour autres situations particulières nécessitant une approche sur mesure;
- enseignement à domicile pour l'élève qui est dans l'impossibilité de fréquenter un établissement scolaire parce qu'il doit recevoir des soins spécialisés de santé ou des services sociaux.



ÉCOLE PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS

Formation professionnelle

Enseignement en formation professionnelle

L'École professionnelle des Métiers offre plusieurs programmes pouvant mener à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

Pour plus d'information sur chacun des programmes, consultez www.epminfo.ca.



Service aux entreprises

Formations aux individus et aux entreprises

Le service offre des formations sur mesure, différentes certifications et attestations d'études professionnelles (AEP) dans plusieurs domaines tant aux individus qu'aux entreprises. Le SAE répond également aux besoins des entreprises en matière de formation continue.

Pour plus d'information, visitez le csdhr.qc.ca à la section *Service aux entreprises et perfectionnement*.



Formation générale des adultes

Ces services sont offerts dans le milieu de vie stimulant et respectueux du Centre d'éducation des adultes La Relance. Pour plus d'information sur les programmes, consultez relance.e.csdhr.qc.ca.



Enseignement

Le Centre d'éducation des adultes La Relance offre des programmes de présecondaire, d'enseignement secondaire ainsi que des parcours de formation axés sur l'emploi.

Ils permettent à l'élève de consolider sa formation de base en vue d'obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) et, s'il le désire, de poursuivre ses études ou les préalables pour accéder à la formation professionnelle.

Programme d'intégration socioprofessionnelle (ISP)

C'est une option offerte aux personnes qui se questionnent sur leur avenir scolaire ou professionnel et qui désirent découvrir des métiers et des programmes de formation professionnelle pour accéder au marché du travail.



La Relance
Centre d'éducation des adultes

Francisation et alphabétisation

Le Centre d'éducation des adultes La Relance offre des cours de français aux personnes nouvellement arrivées au Québec et des services d'alphabétisation aux adultes qui souhaitent augmenter leurs capacités de lecture, d'écriture et de calcul.

Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Démarche de reconnaissance des compétences acquises lors d'expériences de travail et de vie

Il est possible d'obtenir une reconnaissance officielle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour toute personne possédant de l'expérience pertinente dans un domaine professionnel afin d'améliorer ses conditions de travail, d'accéder à un nouvel emploi ou d'obtenir un diplôme.



.....
Pour bénéficier des services gratuits, consultez le csdhr.qc.ca, section *Reconnaissance des acquis et des compétences*.





Service des archives

Demande de documents officiels

Il est possible d'obtenir une copie de documents officiels : relevés des apprentissages du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, bulletins, attestations d'études et attestations de fréquentation.

Pour faire une demande, consultez le csdhr.qc.ca, section *Documents officiels*.



Service à la clientèle et traitement des plaintes

Besoin d'information

L'équipe du service à la clientèle répond à vos questions.

Traitement des plaintes

Il peut arriver qu'un élève ou un parent soit en désaccord avec une décision prise ou un geste posé par un membre du personnel ou un de nos partenaires.

Toute personne a le droit d'être en désaccord et de le manifester pourvu que la démarche se fasse dans le respect.

Nous nous engageons à donner suite aux demandes reçues et à les traiter dans un délai raisonnable aussitôt qu'elles sont complètes.



Pour communiquer avec notre service à la clientèle et connaître la démarche, visitez le csdhr.qc.ca, section *Service à la clientèle*.

Conseil des commissaires et direction générale



1^{re} rangée : Manon Côté, Pierre Boudreau, Annie Ducharme, Isabelle Brulotte, Andrée Bouchard, Dominique Lachapelle, Mario Champagne, Marie Josée Gagnon, Martine Lalonde, Stéphane Surprenant

2^e rangée : Éric Blackburn, Pierre Therrien, Réjean Bessette, Sophie Latreille, Josée Hébert, Anne-Marie Noël, François Blais

Absents sur la photo : Nadine Arseneault et Martin Paquette



Vous souhaitez communiquer avec nous ?

Notre centre administratif est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h sauf les jours fériés (les heures d'ouverture des établissements scolaires peuvent différer).

210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 6N3

Téléphone : 450 359-6411
Sans frais : 1 877 359-6411
Télécopieur : 450 359-1569
Courriel : secgen@csdhr.qc.ca



Suivez-nous en ligne!

www.csdhr.qc.ca